

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune d'OLARGUES

en date 5 juillet 2016 à 20h30

Présents : J. ARCAS , O.BALOT, JC.BRANVILLE, B.COVMACKER, C.CRE, P.DOUR, W.FOSTER,
PM.GUIRAUD, P.RIQUIN, R.SANDOVAL, K.SULTER

Absents excusés ayant donné procuration : D.FERLET procuration à P.DOUR, S.VIDAL procuration à
O.BALOT, E.JULIEN procuration à C.CRE, M.BARRAL procuration à JC.BRANVILLE

Secrétaire de séance : P.DOUR

.....

Ouverture de la séance 20h30

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations ou des modifications sur le compte rendu de la
séance du conseil municipal du 8 avril 2016. Le compte rendu est adopté à l'unanimité

A l'ordre du jour :

- **Décisions modificatives du budget principal et budget assainissement**
 - Budget Principal

Lors de l'exercice comptable 2015 une subvention d'un montant de 40 000€ a été attribuée
par erreur à la commune. Cette somme doit être restituée par l'intermédiaire de la
trésorerie.

Voté à l'unanimité

- Budget assainissement

Il serait souhaitable d'une modification d'écriture sur le Budget primitif assainissement 2016
pour un montant de 129 €

Voté à l'unanimité

- **Choix des entreprises travaux salle culturelle**

Mr SAMPER architecte chargé du projet travaux sur la salle culturelle propose un rapport
d'analyse des offres.

Le conseil municipal approuve la décision prise par la commission d'appel d'offre.

- **Choix de l'entreprise travaux voirie « le trouyal »**

Pour les travaux de voirie sur le chemin du « trouyal » 3 entreprises ont été consulté
Après étude des différentes offres, l'entreprise FERRINI a été retenue

Adopté à l'unanimité

- **Projet de périmètre de la fusion des communautés des communes**

Mr le maire :

- propose le projet de périmètre du nouvel EPCI issu e la fusion des communautés de
commune Orb-Jaur, communauté de communes du Pays Saint Ponais , et
communauté de communes Le Minervois tel qu'arrêté par Mr le préfet de l'Hérault
le 2 mai 2016

- Propose le siège de la future communauté des communes fixé à l'adresse suivante Hôtel de ville rue Villeneuve 34220 Saint Pons de Thomières
- Propose de fixer la dénomination de la future communauté de communes comme suit : Communautés de communes Terres du Haut Languedoc
- Propose de fixer le nombre 51 de la répartition des sièges au sein de la future communauté de communes

Voté à l'unanimité

- **Transfert de l'exercice de la compétence** « maîtrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) à Hérault Energies (dans les conditions de l'article L 2224.37 du CGCT et de l'article 3.8 des statuts d'Hérault Energies)

- **Local rue neuve – location saisonnière de 3 mois demande de Mme BONO**

Mr le Maire signale que depuis le 30 juin 2016 le local rue neuve n'est plus occupée et qu'une demande de location pour 3 mois (de juillet à septembre) a été faite par Mme BONO

Un bail précaire sera proposé pour un montant de 450 € pour 3 mois 150 € de caution

Voté à la majorité 1 abstention

- **Terrain chapelle Montligeon (Rieumégé) convention à titre précaire**

Le terrain qui jouxte la chapelle Montligeon appartenant à Mme RAOUTL AM /BOSSUT Rémi il serait souhaitable d'établir une convention d'occupation d'un terrain à titre précaire et révocable entre les propriétaires et la COMMUNE

Voté à l'unanimité

- **Association JAZZ DU JAUR : convention utilisation domaine public période Festibaloche**
Une subvention de 3000€ est attribuée à Jazz du Jaur pour l'organisation de la fête locale qui se déroulera le 5.6.7 août 2016

Adopté à l'unanimité

- **Compteur Linky**

Il est unanimement décidé de délibérer en vue de s'opposer à l'implantation de compteurs électriques communicants de type « LINKY » sur le territoire communal.

- **Questions diverses**

- Actualisations des tarifs de location des salles communales Salle polyvalente salle des comportes salle du peuple, les tarifs entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2017
- Camping : compte rendu en 2015 non reçu en Mairie mais au camping et non transmis à la Mairie par le gestionnaire
- 13 juillet bal à l'esplanade pour la 1^{er} fois , défilé des pompiers le 14
- Compte rendu par Peggy de la réunion des associations. Prochaine réunion fixée au 21 septembre 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

